

Quatre finalistes pour la direction du Mémorial acte

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

12 juillet 2019

Ils étaient dix-neuf à briguer le poste de directeur du Macte. Quatre candidats ont été sélectionnés en vue de la finale.

Le conseil régional, le conseil départemental, Cap excellence, la ville de Pointe-à-Pitre ont désigné les quatre présélectionnés en vue du poste de directeur du Macte. Parmi eux figurent deux Guadeloupéens. Ce détail indique une évolution significative quant à l'appétence et la capacité des originaires du territoire à briguer des postes de ce niveau dans le domaine de la culture. La tendance se vérifie à tous les stades du mécanisme du recrutement. Selon une source proche du dossier sur les 19 candidatures recensées le 14 mai dernier, 80 % étaient des postulants locaux. Toujours selon cette source, ce revirement a pris forme après le recrutement de l'avant dernier directeur de la scène nationale, José Plya, il y a une dizaine d'années. " À l'époque, c'était plutôt l'inverse. 80 % des candidatures étaient originaires de l'Hexagone ", précise-t-elle. Les candidats au Macte ont dû faire valoir des compétences de haut niveau. Avoir dirigé un établissement culturel, avoir conçu et mis en œuvre des projets scientifiques, pédagogiques, artistiques et culturels, avoir dirigé des équipes d'un établissement pluridisciplinaire de référence régionale, nationale et internationale, avoir élaboré la stratégie de valorisation d'un établissement d'importance équivalente au plan national ou/et international, avoir assuré la gestion financière et les ressources humaines d'un équipement de taille équivalente, connaître les réseaux scientifiques nationaux, européens et internationaux etc.

Tracer une trajectoire

La procédure de recrutement elle aussi a observé un formalisme et une rigueur stricte. 1° Appel à candidature début mai. 2° Sélection des finalistes le 19 mai. 3° Les quatre présélectionnés doivent être jugés sur la qualité d'un projet artistique culturel, scientifique et pédagogique à partir

d'une note d'orientation qui leur a été remise, accompagnée d'un dossier de présentation du Mémorial Acte. Ils avaient en principe jusqu'au 21 juin pour le faire parvenir au jury soit un peu plus d'un mois. C'est seulement à la suite de ce parcours et après un entretien avec chacun des candidats que le jury désignera le prochain directeur ou la prochaine directrice du Macte. L'établissement entre dans une nouvelle phase de son évolution. Nouveau statut juridique, nouveau directeur ou directrice, budget en baisse. Le plus dur reste à venir : tracer une trajectoire qui pourrait lui conférer autorité, respect et notoriété. Le choix du directeur influencera le devenir du Macte.